



## Segpa-EREA : le SNUipp reçu au ministère le lundi 2 juin 2014

A sa demande, le SNUipp-FSU a été reçu en audience auprès du cabinet du ministère sur la question des EGPA et des EREA. Dans un contexte général de dégradation des conditions de travail, le SNUipp a porté des demandes fortes pour la reconnaissance des personnels et de la structure EGPA.

### **A propos des structures :**

Le SNUipp a fait état des réductions de moyens, des fermetures de divisions, des politiques de réduction de l'offre d'enseignement au détriment des élèves : double-niveaux dans certains départements (académies de Metz-Nancy et d'Amiens), des SEGPA sans direction, fermetures de SEGPA actées ou programmées (académies de Poitiers, de Caen, de Lille, ...) des fermetures de classes de 6<sup>ème</sup> (académie de Bordeaux).

**Le SNUipp-FSU a réaffirmé la nécessité de respecter les circulaires de 2006 et 2009 afin de maintenir une offre d'enseignement adapté cohérente et de qualité.**

Il a été fait état des expérimentations à l'œuvre dans certaines académies *dont celle de Lille* qui transforment les structures en dispositif, en supprimant les classes de 6<sup>ème</sup>.

**Le SNUipp-FSU a rappelé que la classe de 6<sup>ème</sup> est un maillon essentiel du projet de l'élève et qu'elle donne toute sa cohérence à la structure SEGPA, il n'est donc pas question de la supprimer, et de voir des académies devancer les échanges dans les groupes de travail ministériels actuellement en cours.**

### **Réponse du cabinet :**

Le ministère réaffirme l'importance des SEGPA et de ses divisions mais souhaite la voir évoluer. La réécriture de la circulaire devra tenir compte des nouvelles évolutions sur la question de l'inclusion et sur la question du nouveau cycle.

Selon le ministère, il n'y a donc aucune volonté gouvernementale de détruire les SEGPA et toute anomalie ou dysfonctionnement local, s'ils ne trouvent pas de justification, peuvent faire l'objet de remontées auprès du cabinet ministériel.

### **A propos des personnels :**

Le SNUipp-FSU a rappelé ses différentes revendications : paiement des HSE à taux plein, 18h pour les PE+ 2h de synthèses et de coordination, paiement de l'ISOE. Pour le SNUipp-FSU, l'alignement sur les ORS du second degré est toujours d'actualité.

Nous n'acceptons pas les propositions de transformations du paiement des heures de synthèse en indemnité d'une valeur de 900€ qui correspondrait à une perte nette de salaire pour une bonne partie de nos collègues. Sur ce projet, le ministère doit revoir sa copie.

Le SNUipp a aussi demandé un cadrage national clair de la réduction du temps de service des PE en SEGPA REP+ correspondant à la pondération 1,1 soit des ORS ramenées à 19H semaine et non 19H30.

Sur la formation, certains départements bloquent les départs en formation CAPASH et DDEAS,

il est urgent et nécessaire de relancer nationalement les départs en formation.

La question du DDEEAS et de son évolution doit être traitée urgément indispensable afin de permettre aux titulaires de ce diplôme de pouvoir postuler à la direction des EREA, et des EMS ;

La question des PE éducateurs en EREA, et la grève dans les EREA de Savoie a été évoquée. Il y a urgence à stopper les projets de recrutement des AED à la place des PE, car ils mettent en danger des structures qui montrent pourtant leur efficacité avec des personnels formés. Un GT sur les EREA doit être fixé rapidement. Le SNUipp-FSU a demandé au ministère de revoir la situation de l'EREA de Chambéry.

### **Réponse du cabinet :**

Le ministère s'engage à faire respecter la pondération de 1.1, soit 19H pour les SEGPA en REP+.

Sur la question du régime indemnitaire, le ministère s'engage à la tenue d'un groupe de travail au premier trimestre de l'année scolaire 2014. Il fixe comme objectif de retrouver une certaine équité dans le traitement des indemnités et que les PE ne soient pas pénalisés par rapport aux personnels second degré.

Pour les formations, le ministère reconnaît la difficulté budgétaire offre peu de marge de manœuvre en terme de formation continue et de spécialisation des personnels.

**Pour conclure, toutes nos revendications n'ont pas de réponses immédiates et à l'issue des différents groupes de travail, nous en saurons plus. Le SNUipp-FSU appelle à la vigilance sur le devenir des SEGPA, des EREA et les possibles velléités de transformations de la structure. C'est avec la profession que nous nous ferons entendre et que nous obtiendrons les nécessaires améliorations de nos conditions de travail, les conditions d'apprentissages des élèves et une réelle revalorisation salariale.**